

QUARTIER

QUARTIER

LA FAUTE AUX PARENTS ?

« Laisse pas traîner ton fils, si tu veux pas qu'il glisse ». NTM avait raison, mais comment faire ? Dans son essai *« démission parentale », facteur majeur de délinquance : mythe ou réalité ?*, Laurence Giovannoni rappelle que les travaux de recherche sociologique s'éloignent « des théories attribuant aux seuls parents la responsabilité des comportements déviants de leurs enfants ». Les faits sociaux sont importants pour expliquer ce comportement : « échec scolaire ; place du groupe de pairs (les « bandes ») ; stigmatisation sociale et raciale ; précarité. » L'exemple suivant, celle d'une famille « normale », très éloignée du poncif de « parents démissionnaires », l'illustre. Voici le témoignage d'un habitant du quartier, qui souhaite rester anonyme, parent d'un jeune habitant, Z., perçu comme délinquant.



Article pas facile à illustrer, du coup faites l'interprétation que vous voudrez de cette photo. (photo : BB, Le Crieur)

l'a peut-être pas trouvée avec nous, il l'a trouvée avec d'autres. Effet de bande, je pense.

« C'est à cause du laps de temps nécessaire pour comprendre la situation qu'on n'arrive pas à récupérer le coup. Il le sait, il voit bien qu'on est démuni et du coup il arrive à imposer son autorité. Donc on a tendance à devenir autoritaire, donc il y a conflit. Au début, je pensais qu'il fallait y aller par la force parce qu'il n'y avait plus que ça. Il ne voulait pas entendre, il voulait plus écouter, il ne respectait pas les règles, donc il fallait y aller par la force. C'est après coup qu'on se dit qu'il faut relancer la communication mais c'est déjà trop tard. Lui va entrer dans la provocation. Maintenant, c'est compliqué, il n'y a plus vraiment d'échange. Je parle mais il n'y a plus de retours ou alors très brefs. Je me dis que c'est comme s'il était momentanément dans le coma mais qu'il entend ce qu'on dit.

« Il a joué le jeu d'aller à l'école jusqu'au milieu du collège mais après il nous a fait comprendre qu'il ne voulait plus y aller. Il disait : « J'aime pas l'école. » Je cherche encore la raison de la cassure. Progressivement, les copains qu'on connaissait ont disparu et il y a eu d'autres copains. Il n'est plus scolarisé depuis. Quand il était au collège, il

y a eu une alerte du rectorat puis plus rien, malgré une demande de ma part. J'ai contacté les services sociaux et là non plus il n'y a pas eu de suite. J'ai aussi contacté la Mission contre le décrochage scolaire. Mais on m'a dit que puisque Z. n'avait pas encore 16 ans, il ne rentrait pas dans les critères. Mais qu'il y avait quand même l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans. Entendu, pour les parents, dans le cadre de l'autorité parentale. Mais l'obligation elle n'est pas aussi pour l'Éducation nationale ? J'ai ressenti comme un laxisme de la part des administrations. Finalement, il a quand même été admis en formation technique. Mais il n'y met jamais les pieds.

« On a fait une demande d'aide éducative mais on nous a dit que ça allait bénéficier à un autre enfant, à cause du manque de moyens. C'est particulier la protection de l'enfance. Comme Z. a ses deux parents et qu'il les voit, ils considèrent que Z. n'était pas un cas prioritaire. Alors qu'il est en danger ! Ça, c'est quelque chose qui ne nous quitte pas. Il est en danger parce qu'il est déscolarisé, parce qu'on ne sait pas où il est, on ne sait pas qui il fréquente. Parce qu'on sait aussi que derrière, il y a de la délinquance et que Z. en fait partie.

« Ça, il ne veut pas en par-

ler. Il ne comprend pas qu'on s'énervé, qu'on se mette en colère. Il ne se rend pas compte qu'il a fait quelque chose de mal. Plutôt, il n'a pas envie de voir les conséquences. Ce qui compte, c'est le moment. Le reste... Il ne se projette pas.

« C'est marrant, je n'ai pas l'impression que le trafic ça soit pour gagner de l'argent. Ils sont plus dans une forme d'affirmation, de reconnaissance. Z. veut être libre, faire ce qu'il veut, sans règles et sans contraintes. Donc forcément au détriment d'autrui. Ils ont peut-être au fond d'eux une revendication qu'ils ne savent pas exprimer.

« De toute façon, il y a un refus de l'adulte. Pas d'envie de communiquer avec les adultes. Mais il faut qu'il sente une résistance de l'adulte. Il faut qu'il ait un cadre de règles, qu'il ressente la frustration. Parfois, les parents ne peuvent plus remplir ce rôle. Alors il faut qu'il y ait un relai. On vit en société, il faut qu'il y ait d'autres adultes. Avant, il y avait le sport, mais plus avec le Covid. Ça manque. C'était des endroits où les jeunes pouvaient se retrouver. Ils trouvaient ce cadre. Tous ces liens avec les entraîneurs sont coupés.

« Je pense que les parents démissionnaires, ça n'existe pas. Au contraire, souvent les parents sont loin d'être démis-

ÉDUCS À GOGO POUR ÉCHIROLLES

Six nouveaux éducateurs de rue viendront prochainement renforcer la prévention spécialisée à la Ville Neuve d'Échirolles. Mais rien pour la Villeneuve de Grenoble.

Début avril, Nadia Hai, ministre de la Ville, a annoncé que des « bataillons de prévention » seraient déployés d'ici l'été dans les « quartiers de reconquête républicaine » (QRR), un zonage du ministère de l'Intérieur. Bien que l'État continue d'utiliser un vocabulaire guerrier pour parler des quartiers populaires, 300 éducateurs et autant de médiateurs vont être recrutés. Échirolles a tiré le gros lot : la Ville Neuve (Les Essarts et Surieux) testera le dispositif de renfort de la prévention spécialisée. Les trois éducateurs de rue de l'Apase, l'association qui gère la prévention spécialisée à Échirolles, seront rejoints par six nouveaux d'ici l'été, ainsi que par trois médiateurs.

Mais seule la Ville Neuve d'Échirolles sera concernée, alors que le QRR regroupe les deux Villeneuves, à Grenoble et Échirolles. Alors, pourquoi seulement Échirolles ? « C'est un choix du national, pas de la préfecture de l'Isère. », explique Juliette Beregi, sous-préfète déléguée à la politique de la Ville. « Il y avait plusieurs critères : être en QRR ; avoir une taille suffisante ; un besoin de renforcement des équipes ; un fort taux de décrochage scolaire. Clairement, Échirolles est en tête. Il y a aussi un intérêt pour l'évaluation, cela permet de comparer deux quartiers jumeaux : un qui est renforcé [à Échirolles] et l'autre non [à Grenoble]. »

Pourtant, lors des premières annonces de l'État, l'Apase et le Codase (voir encadré) avaient fait des propositions pour que les éducateurs en renfort soient répartis dans les équipes peu fournies de l'agglo. Sans succès. En no-

sionnaires. Ça n'arrive pas qu'aux autres. Par définition, les parents démissionnaires sont ceux qui ne s'investissent pas dans l'éducation scolaire de leurs enfants. Il ne faut pas l'étendre ou stigmatiser. Il faut réfléchir à la situation

de ces parents. Ce terme, c'est une façon de nier que c'est tout un système qui échoue. Soit au niveau de l'autorité judiciaire, soit au niveau de l'autorité administrative, soit au niveau de l'Éducation (suite de l'article au verso)

Un éducateur très au fait du dossier reste sceptique sur le dispositif : « C'est obligé que ça parte en live : les neuf éducateurs, plus trois médiateurs, plus Zeus [agents de sécurité déployés par les bailleurs sociaux, ndlr] vont se marcher dessus... » Et rappelle qu'il y a deux ans d'attente pour une mesure d'aide éducative. Oublié du « Ségur de la santé », le secteur médico-social enchaîne les grèves depuis décembre 2020 pour réclamer plus de moyens.

BENJAMIN BULTELE

APASE ET CODASE

Deux associations œuvrent dans le domaine de la prévention spécialisée dans l'agglo : l'Apase et le Codase. Elles se partagent le territoire : grosso modo, au Codase la ville-centre (dont la Villeneuve), à l'Apase la banlieue. Auparavant compétence du département, la prévention spécialisée a été transférée à la Métro en 2017.

LA CITATION

« J'HABITE LE QUARTIER DE LA VILLENEUVE DEPUIS TOUJOURS. J'Y SUIS NÉE, J'Y SUIS ALLÉE À L'ÉCOLE, J'Y AI RENCONTRÉ MES AMIS, J'Y AI GRANDI. JE M'Y SENS BIEN AVEC SON GRAND PARC, SON BEAU LAC, SES PETITES COLLINES, TOUTES SES ASSOCIATIONS. »

LE CRIEUR



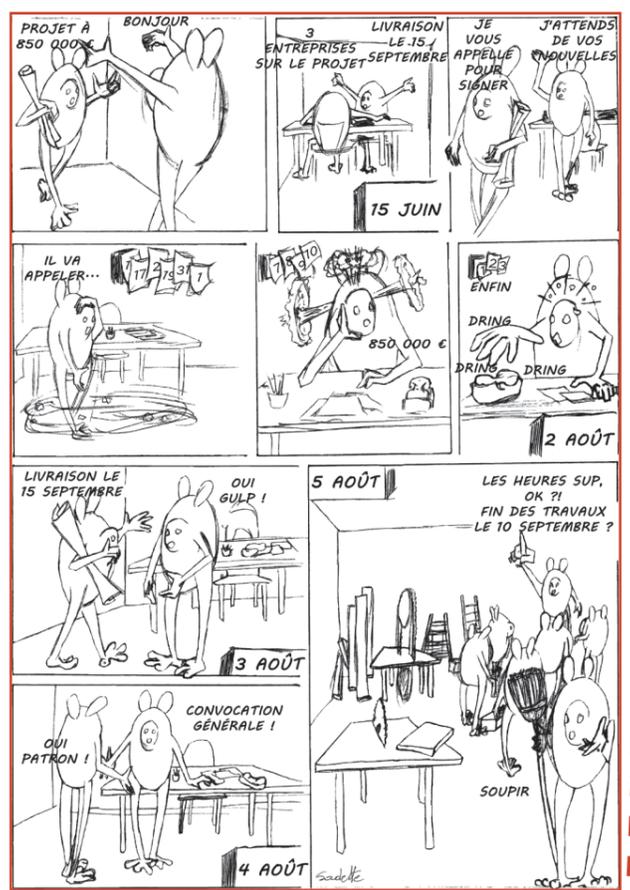
AGENDA

En cette période de pandémie de Covid-19 et à cause des restrictions sanitaires, de nombreux événements sont annulés et nous ne pouvons pas tenir un agenda ici. Celui disponible sur le site internet du Crieur est mis à jour selon les dernières informations.

LE DESSIN

LES CONSEILLERS D'ORIENTATION

Ce mois-ci, Sadette, dessinateur du quartier, nous parle des délais (et de la difficulté de les tenir).



À SUIVRE

RETROUVEZ LE CRIEUR DANS LES LIEUX PUBLICS

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du Crieur.

REVUE DE PRESSE La revue de presse du Crieur et du Barathym, prévue le 12 avril, est repoussée au 10 mai, à 10 h 30, sur la place du marché, toujours sur le thème « Comment bien s'informer sur le Covid ? »

CONSTRUCTION Un nouveau bâtiment à l'angle des rues des Colibris et des Bergeronnettes (dans le virage de l'avenue Marie Reynoard) devrait sortir de terre fin 2021, pour une ouverture début 2023. Il rassemblera diverses activités de la fondation Boissel, active dans le médico-social et qui étend son emprise à Grenoble.

Le bâtiment de cinq étages comprendra ainsi des bureaux pour les services gérés par la fondation, notamment dans le domaine de l'hébergement d'urgence, ainsi que des logements. Les rues adjacentes seront réaménagées.

OUPS Erreur dans le dernier numéro dans l'article *Comités de locataires, mode d'emploi* : dans les faits, un groupement de locataires peut s'affilier à n'importe quelle association nationale (pas seulement celles membres de la Commission nationale de concertation, comme indiqué) pour être reconnu.

(suite de l'article du recto) nationale. Les démarches sont très longues. Quand les choses interviennent, c'est déjà trop tard, l'autorité des parents est remise en cause par les enfants. Il faut que les parents soient mis devant une obligation [par une administration, ndlr] pour que l'enfant voit que cette obligation est appliquée. Mais il y a une carence. On brandit des grandes règles, des grands principes, mais finalement il n'y a rien derrière. Les premiers à en faire les frais sont les enfants, mais les parents aussi. Je ne soutiens pas ce que les jeunes font, mais je me dis qu'il manque quelque chose... Ces enfants sont perdus. Ils savent que la « démission » ne vient pas seulement des parents mais aussi de la société.

« Quelque part, on se dit qu'on fait mal les choses... On culpabilise énormément. On avait l'impression d'être tout seuls. Heureusement que j'ai rencontré des professionnels, des éducateurs, qui m'ont aidé à relativiser. Parce qu'on a l'impression qu'on n'est plus bon à rien. Il faut que les parents classés comme « démissionnaires » puissent être

entendus par les professionnels. Je me suis mis en relation avec les éducateurs de rue mais plein de parents ne savent pas qui ils sont. Je suis prête à rencontrer le préfet. Pas pour défendre mon fils mais pour dire : « C'est avant que ça se passe. C'est avec eux que ça doit se passer. » Ce sont des gamins, ils ont besoin d'être accompagnés. Il faut une police de proximité qui connaisse les jeunes. Pour redonner confiance dans la police.

« Pour ne pas me sentir affiché, je me suis mis en retrait du quartier. De toute façon, je sais ce que les gens vont dire ou comment ils vont réagir. Je n'ai pas envie de dire quoi que ce soit à ces gens-là. On sent parfois qu'il y a des regards fuyants. Mais ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse, c'est d'agir.

« Je le vis vraiment comme une expérience. Je n'en veux pas à la société, mais il reste mon enfant. Personne n'est parfait. Il faut continuer. C'est un combat. Comme la maladie, sauf que la maladie est mieux perçue.

« C'est épuisant. J'ai craqué, physiquement. Au travail,

SOUTENEZ L'INFORMATION INDÉPENDANTE METTEZ UNE PIÈCE DANS LA TIRELIRE

c'est devenu compliqué. La santé en prend un coup. Je ne pense pas qu'un parent ne souffre pas de cette situation. C'est une torture morale, c'est tout le temps dans la tête. J'ai même vécu une situation de deuil à un moment. Entre l'enfant qu'on a eu et ce nouvel enfant, j'ai vécu une situation de deuil. Le pire, c'est que l'enfant est toujours là. Si on se laisse aller dans cette situation, oui, effectivement, on finit par ne plus rien faire. Il ne faut pas vivre dans le souvenir de ce que l'enfant a été ou dans l'illusion de ce que l'enfant aurait pu être.

« Couper les allocs des parents d'enfants délinquants, c'est n'importe quoi. Non seulement ça va leur mettre une pression supplémentaire, mais pour certains parents les allocations familiales sont un revenu non-négligeable. C'est un droit, pourquoi ça deviendrait la sanction d'une infraction ? »

PROPOS RECUEILLIS PAR B. BULTEL

SPORT

LES CLUBS DE SPORT PRENNENT LEUR MAL EN PATIENCE

Fermés depuis des mois, les clubs de sport sont en pleine crise. Exemple avec le Boxing club.

« La situation est catastrophique... Actuellement, le club est fermé. On fait un peu de plein air, à Bachelard ou à l'anneau de vitesse. Depuis un an on alterne fermeture et réouverture, ou réouverture que pour les petits. » Kafi Djerbi, responsable du Boxing club, installé au gymnase de la Rampe, en bas du 150 galerie de l'Arlequin, fait la grise mine. Le club, surtout connu pour la boxe mais qui propose aussi de la musculation et du futsal, est fermé depuis novembre 2020 à cause de la pandémie de Covid-19, après une fermeture de mars à juin 2020.

« Il faut être réaliste, la situation sera très longue et très pénible à régler. Ce qui va

être dur, c'est la remise en confiance. Je suis très pessimiste sur le devenir du sport. Les associations sportives sont dans une situation très difficile... », témoigne l'éducateur. La situation est d'autant plus compliquée que le Boxing club ne dispose pas de ressources : « On reçoit 1300 € de subvention par an. Les activités sont quasi-gratuites pour les gamins. On a un rôle social dans le quartier : ceux qui ont les moyens payent, les autres non. », explique Kafi Djerbi.

Si le Boxing club réunit habituellement « entre 120 et 140 adhérents, dont beaucoup de gamins », les liens entre habitants créés par le club de sport s'étiolent depuis un an. « Je vois des gamins ou des jeunes adultes qui me disent « On ne peut plus rien faire ». Les jeunes ont besoin de se

dépenser, de faire de la muscu. Il y a une réelle attente. On arrive quand même à garder le lien avec les adhérents, par le bouche-à-oreille, les sms, la pratique en plein air. »

La réouverture du club soucie Kafi Djerbi : « On est conscient que la boxe est un sport de contact, où on respire, on transpire, où il y a des gouttelettes. La question est comment faire pour travailler en sécurité. Moi, je ne veux pas avoir un mort sur la conscience. En tout cas, le service sport de la ville a bien fait de fermer les gymnases, de façon radicale. » Selon les dernières annonces du gouvernement, la réouverture des clubs de sport interviendrait le 9 juin. Pour les sports de contact, il faudra attendre encore plus.

BENJAMIN BULTEL

ESPACE DÉTENTE

	4			9		1	8
9	1					7	3
							9
	9	8		7	3		
	1		9	5		2	
			6	2		1	8
4	2						
3	6	9				2	1
1	8		4				5

La solution du sudoku du numéro précédent (n° 58).

6	1	4	5	7	8	9	2
7	5	8	9	6	1	4	3
4	9	8	1	2	3	7	6
6	1	4	2	9	5	8	7
8	9	2	3	1	5	4	7
2	5	6	8	4	9	1	7
1	4	6	7	2	5	8	9
5	2	3	9	4	8	6	7
9	8	7	5	6	1	3	4

La solution des mots croisés du numéro précédent (n° 58).

Toutes nos excuses, pas de mots croisés ce mois-ci. Mais ils reviennent le mois prochain !

Le Crieur de la Ville neuve est édité par l'association loi 1901 Le Crieur de la Ville neuve.
Directeur de la publication : Nicolas Wolf.
Dépôt légal à la parution. ISSN : 2497-0212. CPPAP : 1123 G 93253
Tirage initial : 300 exemplaires. Prix de revient indicatif : 1 €.
Impression : Le Crieur de la Ville neuve.
Adresse postale : Le Crieur de la Ville neuve
Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE
www.lecrieur.net / redaction@lecrieur.net

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR WWW.LECRIEUR.NET

CONFÉRENCES DE RÉDACTION OUVERTES À TOUT-E-S : MARDIS 4 MAI ET 2 JUIN, 17 HEURES, MDH DES BALADINS